Formation Post Universitaire

Société Française de Cytologie Clinique (SFCC)

Cytopathologie des glandes salivaires

Les lésions bénignes et malignes en cytologie salivaire : « De la clinique à l'imagerie et à la maîtrise de la qualité du prélèvement, de la lecture au compte-rendu, utilisation de terminologie internationale »

Jeudi 5 décembre 2024 en distanciel

ORGANISATEURS / INTERVENANTS

Dr Jerzy Klijanienko (JK)
jerzy.klijanienko@curie.fr
Institut Curie, Pathologie

Dr Monique Courtade-Saïdi (MCS)
monique.courtade-saidi@univ-tlse3.fr
Département d'ACP, IUC Toulouse Oncopole

Dr Voichita Suciu (VS)
voichita.suciu@gustaveroussy.fr
Gustave Roussy, Département de Biologie et de Pathologie Médicales
94800 Villejuif

Formation courte
Lieu : visioconférence Zoom
Durée : 7h00 de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Nombre de participants : nombre minimum de participants requis : 10 /nombre maximum : 20
Inscription en ligne : www.francesfcc.org, onglet «formations», rubrique «enseignements»
Public : Anatomo-Cyto-Pathologiste

OBJECTIFS et MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Geste de cytoponction : indications et méthodes.
- Prise en charge technique du matériel de cytoponction
- Sémiologie de la cytologie salivaire sur étalement
- Comprendre et utiliser la Terminologie de Milan.

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES

- Activité d'enseignement théorique (présentations Power Point) et pratique (lames virtuelles et/ou caméra sur microscope) alternée entre les enseignants avec échanges interactifs via ZOOM.

LES COMPÉTENCES VISÉES SONT LES SUIVANTES

- Rappel de la technique et des indications de la cytoponction salivaires
- Maîtrise des critères diagnostiques des catégories lésionnelles
- Savoir établir un compte-rendu en appliquant la Terminologie de Milan.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Pré-test en début de séance, post-test en fin de séance puis correction
- Comparaison des résultats entre le pré-test et le post-test
- Les 2 questionnaires d'évaluation de la formation (Google Forms) à remplir seront envoyées en fin de session dans l'espace de discussion Zoom et seront à compléter, afin d'obtenir l'attestation de formation

TARIFS

- Pathologiste, membre de la SFCC : **605€**
- Pathologiste, non membre de la SFCC : **910€**
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, membre de la SFCC : **364€** (sur justificatif)
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, non membre de la SFCC : **728€** (sur justificatif)
- Médecins juniors : **80€** (sur justificatif)

PROGRAMME EN DISTANCIEL

9h00 - 9h10 : Accueil des participants (MCS, VS, JK)

9h10 - 9h30 : Pré-Test = Quiz sur lésions des glandes salivaires (JK)

Partie théorique

9h30 - 9h45 : La technique de prélèvement et la prise en charge optimale de matériel cytologique (JK)

9h45 - 10h00 : Données épidémiologiques des tumeurs salivaires (MCS)

10h00 - 10h30 : Classification selon le système de Milan 2023 (1ère partie) (VS)

10h30 - 10h45 : pause

10h45 - 11h30 : Les composantes cytologiques de base utiles pour le diagnostic de bénignité (JK)

Partie pratique

11h30 - 13h00 : Lames virtuelles des lésions bénignes commentées et QR (JK-MCS-VS)

Pause déjeuner : 13h00 - 14h00

Partie théorique : 1 heure

14h00 - 14h30 : Classification selon le système Milan 2023 (2ème partie) (VS)

14h30 - 15h00 : Les composantes cytologiques de base utiles pour le diagnostic de malignité (MCS)

Partie pratique

15h00 - 16h15 : Lames virtuelles commentées des lésions suspectes et malignes et QR (JK-MCS-VS)

16h15 -16h35 : Post-test et correction (JK)

16h35 -17h00 : réponses aux questions, questionnaires de satisfactions Q2 et Q3 et conclusions (MCS, VS, JK)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de la Formation Professionnelle Continue, sont priées de demander une convention de formation au secrétariat de la SFCC que vous pouvez contacter via l'adresse sur le site contact@francesfcc.org ou via l'adresse du secrétariat sfcc.secretariat@gmail.com
Les inscriptions répondent aux mêmes règles qu'évoquées ci-dessus. Un accord écrit de la formation est demandé.

HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont amenées à se faire connaitre auprès du secrétariat de la SFCC (sfcc.secretariat@gmail.com) afin d'organiser au mieux, en fonction de ses besoins, la réalisation de sa formation.

Il n'y aura pas de dispositions organisationnelles adaptées aux malentendants et malvoyants